RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 9E7346BD-12E3-8B4D-8111-5ECBAACD43A8

AB INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Boulevard d'Arras - 13004 Marseille
533 537 585 RCS Marseille
(la « **Société** »)

EXTRAIT ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 9 OCTOBRE 2026

LES SOUSSIGNÉES :

1. **FINANCIÈRE ERH,** société par actions simplifiée au capital de 256 500 euros, dont le siège social est sis 27 Boulevard d'Arras à Marseille (13004), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 530 041 011, représentée par Monsieur Maurice HADDAD, en sa qualité de Président, propriétaire de quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de la Société numérotées de 1 à 95 incluses ;

2. **ESTYALA,** société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est sis 37 Boulevard Dubouchage à Nice (06000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nice sous le numéro 903 017 069, représentée par Monsieur Yacoub-Frayem BOUKHRIS, en sa qualité de Président, propriétaire de cinq (5) parts sociales de la Société numérotées de 96 à 100 incluses ;

détenant ensemble l'intégralité des cent (100) parts sociales composant le capital de la Société, et agissant en qualité d'associés de la Société (la « Collectivité des Associés »), ont pris à l'unanimité les décisions ci-après.

RAPPEL DU CONTEXTE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1er octobre 2026, FINANCIÈRE ERH a été autorisée à céder à ESTYALA cinq (5) parts sociales numérotées de 96 à 100 incluses pour un prix total de cinquante euros (50 €).

FINANCIÈRE ERH envisage désormais de céder à MD HOLDING trente-cinq (35) parts sociales de la Société, numérotées de 61 à 95 incluses, moyennant un prix total de […].

Après avoir pris connaissance notamment :

- Du projet d'acte d'avocat de cession de trente-cinq (35) parts sociales au profit de MD HOLDING ;
- Des statuts de la Société mis à jour au 1er octobre 2026 ; et
- Du projet de statuts mis à jour.

LES ASSOCIÉS ONT PRIS À L'UNANIMITÉ LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Agrément de la société MD HOLDING en qualité de nouvel associé et autorisation de la cession projetée de trente-cinq (35) parts sociales ;
- Modification de l'article 7 des statuts de la Société sous la condition suspensive de la réalisation définitive de la cession ; et

Docusign Envelope ID: 9E7346BD-12E3-8B4D-8111-5ECBAACD43A8

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

AGRÉMENT DE MD HOLDING ET AUTORISATION DE LA CESSION DE TRENTE-CINQ (35) PARTS SOCIALES

La Collectivité des Associés, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables aux cessions de parts sociales au profit d'un tiers, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'AGREER** expressément MD HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est sis [redacted] immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 883 779 563, en qualité de nouvel associé de la Société ;

- **D'AUTORISER** la cession par FINANCIÈRE ERH à MD HOLDING de trente-cinq (35) parts sociales numérotées de 61 à 95 incluses, moyennant un prix total de […] ;

- **DE PRENDRE ACTE** qu'à compter de cette même date, FINANCIÈRE ERH conservera soixante (60) parts sociales, représentant soixante pour cent (60 %) du capital social et des droits de vote de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 DES STATUTS

Sous la condition de la réalisation définitive de la cession de trente-cinq (35) parts sociales au profit de MD HOLDING, la Collectivité des Associés **DECIDE** de modifier l'article 7 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000 €). Il est divisé en cent (100) parts sociales égales de dix euros (10 €) chacune, intégralement libérées et réparties entre les associés comme suit :

• À FINANCIÈRE ERH .....60 parts
60 parts sociales numérotées de 1 à 60 incluses, ci

• À MD HOLDING……. .....35 parts
35 parts sociales numérotées de 61 à 95 incluses, ci

• À ESTYALA .....5 parts
5 parts sociales numérotées de 96 à 100 incluses, ci

TOTAL ÉGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL : .....100 parts

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les cent (100) parts sociales composant le capital social sont souscrites en totalité et réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus. »

La présente modification statutaire prendra effet à la date de réalisation définitive de la cession au profit de MD HOLDING.

Docusign Envelope ID: 9E7346BD-12E3-8B4D-8111-5ECBAACD43A8

TROISIEME DÉCISION

POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

La Collectivité des Associés **DONNE** tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit consécutives aux décisions qui précèdent.

*
* *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte, signé électroniquement par l'ensemble des associés de la Société.

De convention expresse valant convention sur la preuve, il a été convenu de signer électroniquement le présent document, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais de Docusign.

Fait à [redacted]
Le 9 octobre 2026,
Par Docusign.

[…]

Extrait certifié conforme par le gérant

Monsieur Maurice HADDAD
Gérant